



## Accident piéton sur parking

Par **vegas25**, le **28/09/2009** à **15:50**

Bonjour,

Samedi vers 3h du matin, je rentrais de soirée et comme à chaque fois je vais sortir mon chien. Sur notre parking (j'habite en immeuble, suis locataire chez Néolia société HLM), ils ont mis des grilles en plastiques pour filtrer l'eau de pluie. Je marchais sur cette grille humide et mon pied à glisser. Je me retrouve en arrêt de travail pour au minimum 7 jours, avec points de suture au genou. Heureusement il n'y a rien de grave mais ce n'est pas la première fois que je tombe lorsqu'il pleut, neige, ou à cause de l'humidité de la nuit. Jusqu'à présent je ne mettais jamais fait mal à ce point mais là ... De plus je ne suis pas la seule, et comme dans tout les immeubles il y a des personnes âgés qui sont obligés de passer par là pour traverser la rue. Souvent l'hiver nous sommes obligés de passer par les bordures d'herbe pour limiter les glissades.

Que puis-je faire pour demander des indemnités ou du moins pour que cet accident serve à faire bouger les choses.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à ma question.

Bonne journée à vous.

Isabelle